



## Liquidation judiciaire Eurl dettes

Par **Jina**, le **04/03/2016** à **00:55**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir quelques informât sur la liquidation de l'EURL de mon conjoint ( non marié).

Son entreprise est en liquidation judiciaire depuis le mois de juin dernier. Il est extrême stressé car cela est très long.

La question est la suivante:

D'après la mandataire judiciaire il a un passif de 270 000 euros alors que sur le rapport de la liquidation il y a de noté 80 000 est ce normal ?

De plus, il u a seulement 4000 euros d'actif puisque son seul client a arrêté de lui donner du travail sur plusieurs semaines mais elle avait néanmoins à charge 6 salariés.

Nous ne sommes pas mariés ni pacsés mais avons un bien immobilier en commun. Avec une clause d insaisissabilité effectuée aàvant l'ouverture de l'entreprise: que risque t on ? Et comment cela se passera par la suite pour régler les dettes?

Nous nous inquiétons fortement

Merci d'avance .

Pour